

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Vendredi 23 février 2018

Sécurité routière

Bilan 2017 et perspectives 2018

Chaque année, la Ville de Rennes analyse les chiffres de la sécurité routière concernant son territoire pour concevoir et mettre en œuvre des aménagements et des opérations de sensibilisation et de prévention visant à réduire l'accidentologie.

Bilan annuel (provisoire) de la sécurité routière à Rennes en 2017

Accidents en diminution et baisse notable des victimes

L'année 2017 a connu une diminution du nombre d'accidents (398) après une année 2016 (423) en forte hausse par rapport à 2015 (350) et 2014 (339) année de référence. Le nombre de victimes a également diminué (478 au total) mais le nombre de blessés graves nécessitant une hospitalisation de plus de 24 h est toutefois plus important en 2017 (+ 5 %). Le nombre d'accidents mortels est en baisse: 4 personnes ont été tuées sur le réseau routier rennais (8 en 2016). À noter que les accidents survenus à Rennes représentent 50 % des accidents d'Ille-et-Vilaine et 77 % des accidents de Rennes Métropole.

LES CHIFFRES

398 accidents corporels  **-6%** (423 en 2016)

478 victimes (BNH+BH+T)  **-8%** (517 en 2016)

410 blessés non hospitalisés  **-9%** (448 en 2016)

64 blessés hospitalisés  **+5%** (61 en 2016)

4 tués  **-4** (8 en 2016)

Les accidents à Rennes
représentent :

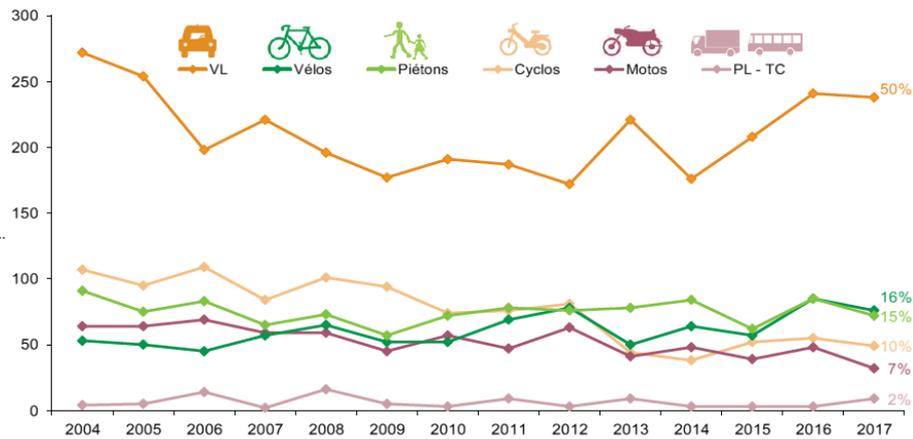
77% des accidents de
Rennes Métropole

50% des accidents
d'Ille-et-Vilaine

L'ÉVOLUTION ACCIDENTS ET VICTIMES DE 2012 À 2017



L'ÉVOLUTION DES VICTIMES PAR CATÉGORIE



La plus grande partie des accidents survient en intersection et sur les voies principales, pour l'ensemble des modes de déplacement, et sur les passages piétons pour les piétons. Dans la majorité des accidents avec un deux-roues, ceux-ci circulent sans changer de direction.

Pour analyser ces données, il faut tenir compte de trois paramètres : l'individu, le véhicule ou le mode de déplacement et l'environnement. L'analyse de ces éléments permet d'identifier des pistes d'action et d'engager la réflexion sur les opérations d'aménagement et de prévention à prévoir.

Renforcement des actions de prévention

Les accidents ne sont pas une fatalité, et leur diminution implique une vigilance accrue de tous les usagers de la route. Pour diminuer l'exposition aux risques et initier une démarche éducative, des opérations de prévention à destination des enfants, collégiens et lycéens continueront de ponctuer l'année à venir.

En parallèle, la Ville de Rennes continue d'investir dans les infrastructures. En 2018, une enveloppe de 450 000 € est consacrée à la réalisation d'opérations d'aménagement visant à sécuriser la circulation des cyclistes et des piétons et à limiter la vitesse de circulation des véhicules motorisés. Par ailleurs, la Ville a fixé l'objectif de transformer 80 % de l'espace de circulation de Rennes en zone apaisée à l'horizon 2020.

Ces aménagements s'accompagnent d'opérations de prévention en direction de différents publics : les radars pédagogiques installés aux abords des écoles s'adressent aux automobilistes ; les cyclistes peuvent quant à eux bénéficier d'animations sur les équipements permettant d'être visibles à vélo ; une expérimentation de cédez-le-passage en amont des passages piétons permet de sécuriser la traversée des piétons sur les axes fréquentés.

En 2018, la Ville de Rennes a souhaité renforcer ses actions de prévention. Quelques exemples concrets :

- quadruplement des séances «passpiéton» à destination des élèves de CE1 et CE2
- doublement des cycles «apprentissage vélo».

Pratique

- Pièce-jointe : dépliant de présentation des actions de prévention et d'éducation en matière de sécurité routière

